

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT KALIFARA SARL » en abrégé « EKALIF SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA Quartier dioula,
Lot 607, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 29/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT KALIFARA SARL
» en abrégé « EKALIF SARL »

Objet : -Confection de cartable,
-Vente de fourniture scolaire et de bureaux,
-Commerce Import et Export,
-Transport
et pour la réalisation de l'objet social :
-l' acquisition , la location et la vente de tous
bien meubles et immeubles.
-l'Emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
-La prise en location gérance de tous fond de
commerce.
-La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.
-Et généralement , toute opération financières
commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA Quartier dioula,
Lot 607, Ilot 116

Dirigeant(s) M DIARRA SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01227 du 10/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08305/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

